



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du jeudi 16 décembre 2021**

**N°14 – D. 16.12.2021**

*L'an deux mil vingt-et-un, le seize décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**7.1.2 Création de l'unité de service « Design Factory »**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, SCOTTO D'ARDINO Laurent, BESSIERES Bernard, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, RIFFARD Coline, CHALON Nathalie, OUDART Martin, GIUNTA Chloé, SION Mathis, KELLOUAI Wanda, VAN DER BEEK Cornelis, LABRIET Pierre, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques.

**Membres représentés :** SCOLAN Virginie (donne procuration à VINCENT Thierry), PERSICO Simon (donne procuration à MERLE Elsa), LETUE Frédérique (donne procuration à LAMBLIN Jacob), FORESTIER Gérard (donne procuration à BESSIERES Bernard), BORRAS Isabelle (donne procuration à BERZIN Corinne), MICHEL Mickaël (donne procuration à DEVILLERS Thibaut), COURTOIS Nathanaël (donne procuration à OUDART Martin), DAVAI Camille (donne procuration à VAN DER BEEK Cornelis), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), CORVAISIER Bénédicte (donne procuration à SAMSON Yves), PUGEAT Véronique (donne procuration à MERMILLOD Martial), BOLF Edith (donne procuration à BARBIER Emmanuel), VERNAY Pascale (donne procuration à BERRUT Catherine), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à CHALON Nathalie), DAUGUET Pascale (donne procuration à DESPREZ Frédéric).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu les statuts de l'UGA et notamment son article 18,  
Vu l'avis du comité technique de l'UGA du 28 septembre 2021,  
Vu la délibération du conseil d'administration de Grenoble INP du 21 octobre 2021,  
Vu le passage en commission permanente de l'UGA du 7 décembre 2021,

Considérant la volonté de l'EPE UGA de contribuer au développement de compétences entrepreneuriales et créatives afin de donner aux étudiants la confiance de s'engager dans un monde complexe marqué par de grands enjeux de transition ;

Considérant la volonté de l'EPE UGA de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2022 une unité de service « Design Factory » de devenir un acteur reconnu d'une dynamique créative multi-acteurs pour agir dans un contexte de transitions et répondre ainsi aux grands enjeux sociétaux, à la hauteur des initiatives les plus remarquables au niveau national et international ;

Considérant les principes encadrant cette unité de service développés en annexe ;

Considérant qu'en vertu de l'article 18 des statuts de l'UGA, une unité de service est créée par délibération du conseil d'administration de l'EPE. Les conseils d'administration des établissements concernés délibèrent sur leur participation.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la création de l'unité de service « Design Factory » au 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	23
Membres représentés	15
Nombre de votants	38
Voix favorables	32
Voix défavorables	2
Abstentions	4

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la création de l'unité de service « Design Factory » au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 16 décembre 2021

Publié le : 11/01/2022

Transmis au Rectorat le : 11/01/2022

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services,  
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

# Création de l'unité de service UGA Design Factory

Yves Maréchal  
Valérie Chanal

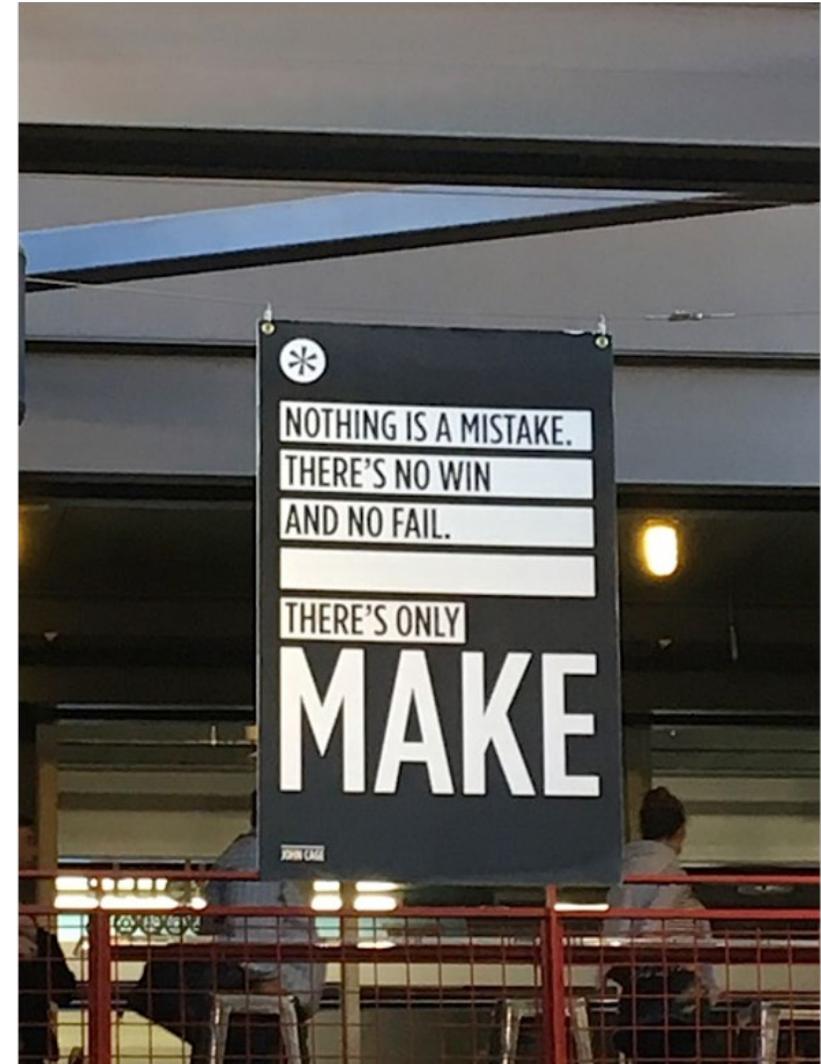


# Mission de UGA Design Factory

Contribuer au développement de compétences entrepreneuriales et créatives afin de donner aux étudiants la confiance de s'engager dans un monde complexe marqué par de grands enjeux de transition.

Dans la philosophie des Design factory internationales, lieux de projets étudiants interdisciplinaires, et vise à rejoindre le réseau international des Design Factory autour de Aalto Design Factory.

Réalisé : organigramme fonctionnel et hiérarchiques, AG, entretiens et contrats des personnels, budget, passage dans les instances



Hall d'entrée de Stanford Design School

# Mettre en synergie des initiatives existantes

---

- **IDEFI Promising** : formation des enseignants et accompagnement des composantes sur l'ingénierie et la facilitation d'ateliers projets créatifs
- **Pôle entrepreneuriat étudiant Pepite oZer** : sensibilisation, animation, formation et accompagnement des étudiants entrepreneurs
- **Cellule Entreprise et Innovation de Grenoble INP-UGA** : Actions de formation et d'accompagnement à la créativité et à l'entrepreneuriat
- **Disrupt Campus Grenoble** : Projets transversaux sur les questions de transition numérique, formation continue, hackathons
- **Axe projets interdisciplinaires de IDEX Formation** : création de dispositifs pédagogiques interdisciplinaires dont les écoles thématiques Green University et Citizen Campus
- Nombreuses initiatives au sein des composantes autour de **challenges ou de projets créatifs** : Santé, Staps, IAE, ENSE3, Polytech, ENSIMAG, ARSH, IUT2 etc.
- **Parcours thématiques sur les transitions** : Parcours Graduate School STEEN, semestre à choix PISTE, TEN School, master design des transitions (IAE et ENSAG), master Transitions écologiques Science Po, parcours licence RSE etc.

# Ambition pour l'UGA

---



*Crédit : Aalto Design Factory*

Devenir un acteur reconnu d'une dynamique créative multi-acteurs pour agir dans un contexte de transitions et répondre ainsi aux grands enjeux sociétaux, à la hauteur des initiatives les plus remarquables au niveau national et international :

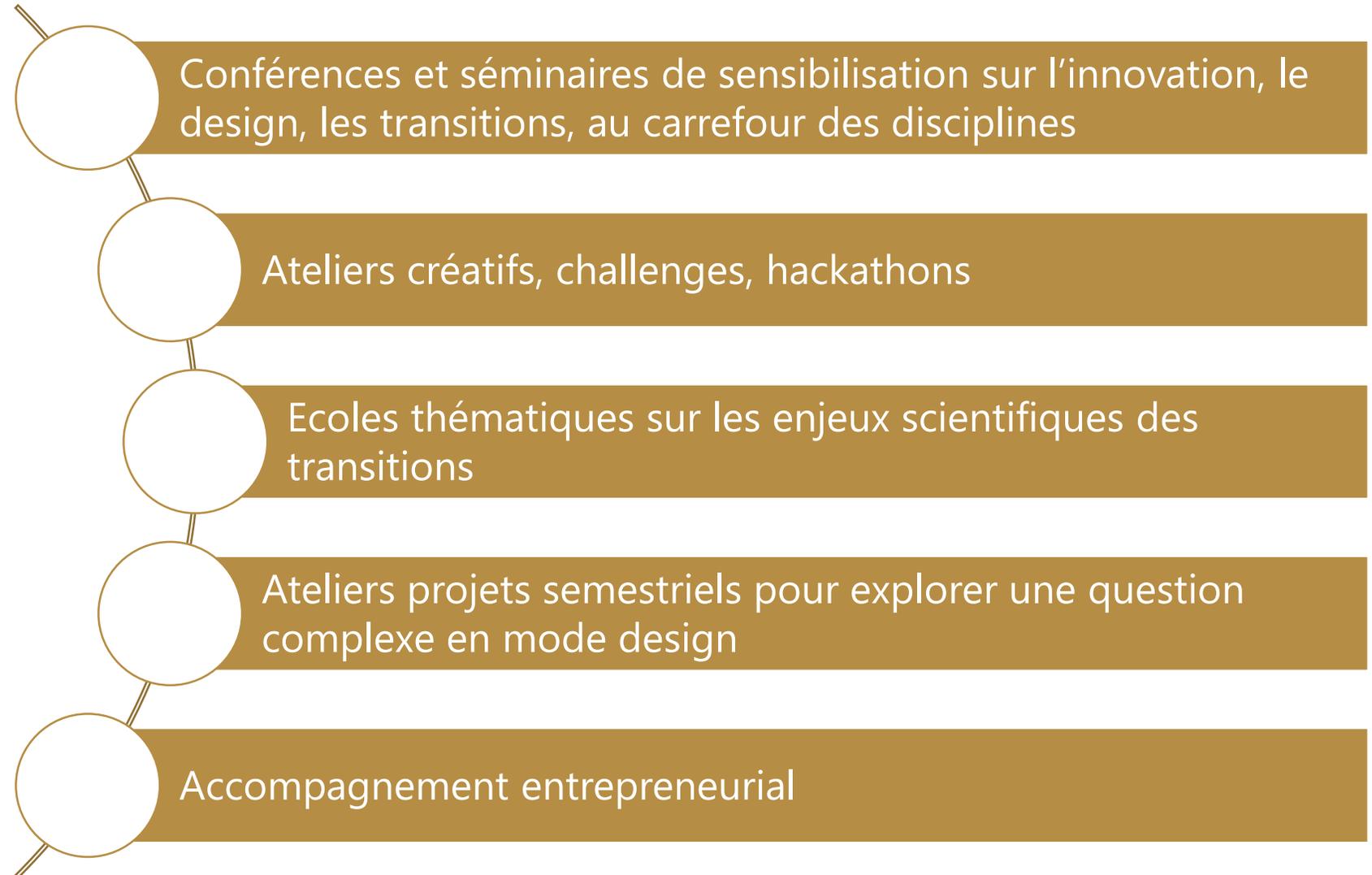
*d.school Stanford, Aalto Design Factory, Centre Michel Serres pour l'Innovation, Centre de Recherche Interdisciplinaires, etc.*

# Offre aux étudiants

---

*De l'inspiration  
créative au projet  
entrepreneurial :*

*Une offre de  
conférences, de  
ressources, d'écoles  
thématiques,  
d'ateliers projet  
donnant lieu à crédits  
ECTS ou open badges.*



# Charte pédagogique

## INTERDISCIPLINARITE

Apprendre en rencontrant d'autres points de vue et d'autres manières de faire

## ENJEUX DE TRANSITIONS

Se placer dans un contexte de ressources limitées et réfléchir aux impacts d'une innovation

## PENSEE SYSTEMIQUE

Comprendre et mettre en lien les dimensions d'un problème complexe et les enjeux des différentes parties prenantes



## INTELLIGENCE COLLECTIVE

Projets encadrés par des enseignants facilitateurs formés aux démarches créatives et à l'intelligence collective.

## PENSÉE CREATIVE

Mobiliser l'intuition et l'imaginaire et articuler pensée divergente et pensée convergente

## PENSÉE DESIGN

Recadrer les questions avec un regard critique, matérialiser les propositions dans des scénarios d'usage ou des prototypes

# Services aux enseignants et aux composantes

*Une communauté d'enseignants et d'enseignants-chercheurs qui viennent se former, encadrer des projets transdisciplinaires, co-concevoir de nouveaux formats pédagogiques.*

Se former aux enjeux des transitions et aux méthodes pédagogiques basées sur la créativité et le design

Etre accompagné pour monter des challenges ou des ateliers créatifs avec ses étudiants

Venir développer son projet lors d'une résidence pendant son CPP (congé pour projet pédagogique)

Etre aidé dans le développement et la valorisation d'outils pédagogiques

# Fonctionnement de l'unité de service UGA Design Factory

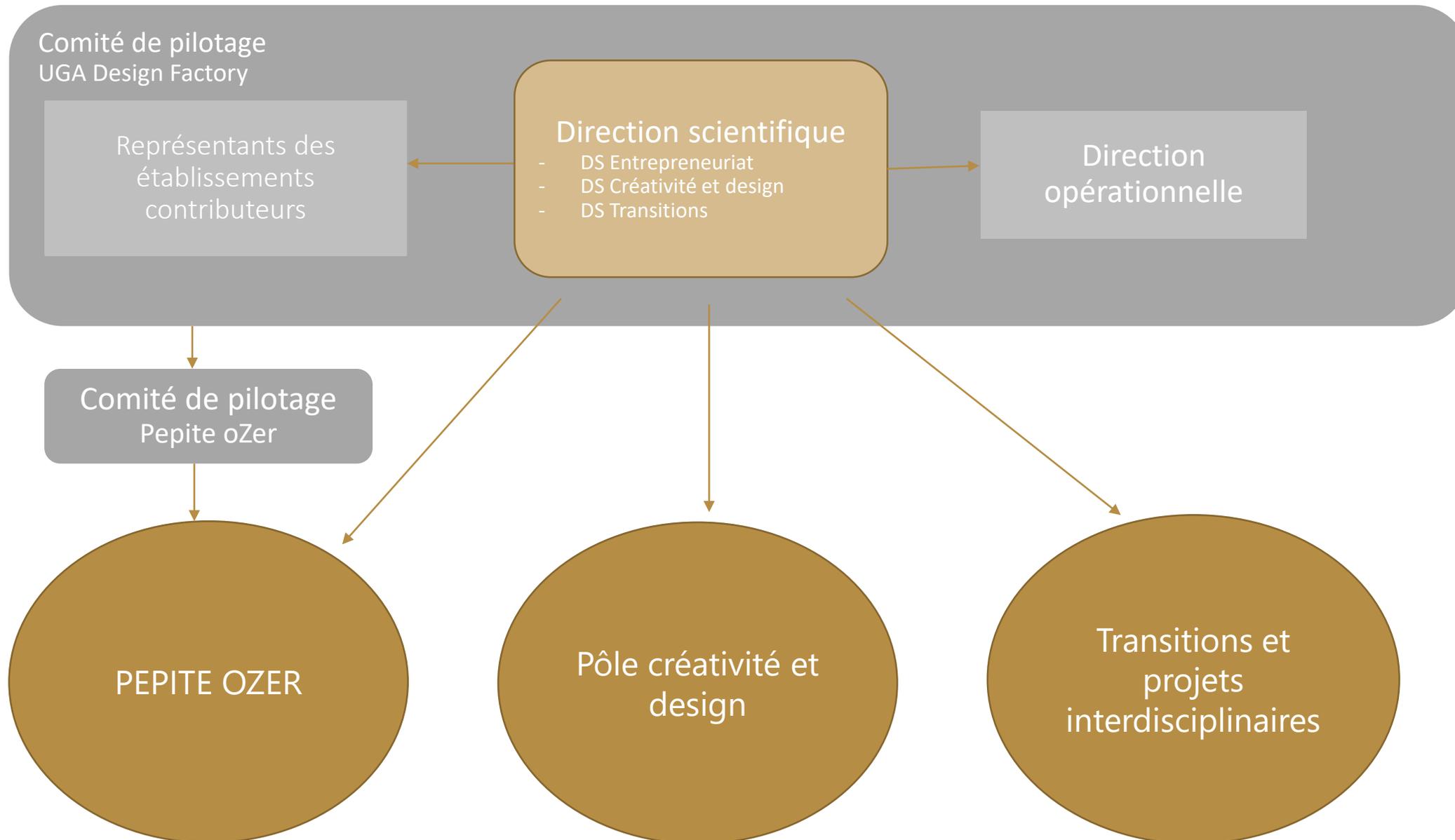
---

Opérée pour le compte de l'UGA par Grenoble INP-UGA (Pepite oZer reste opéré par l'UGA)

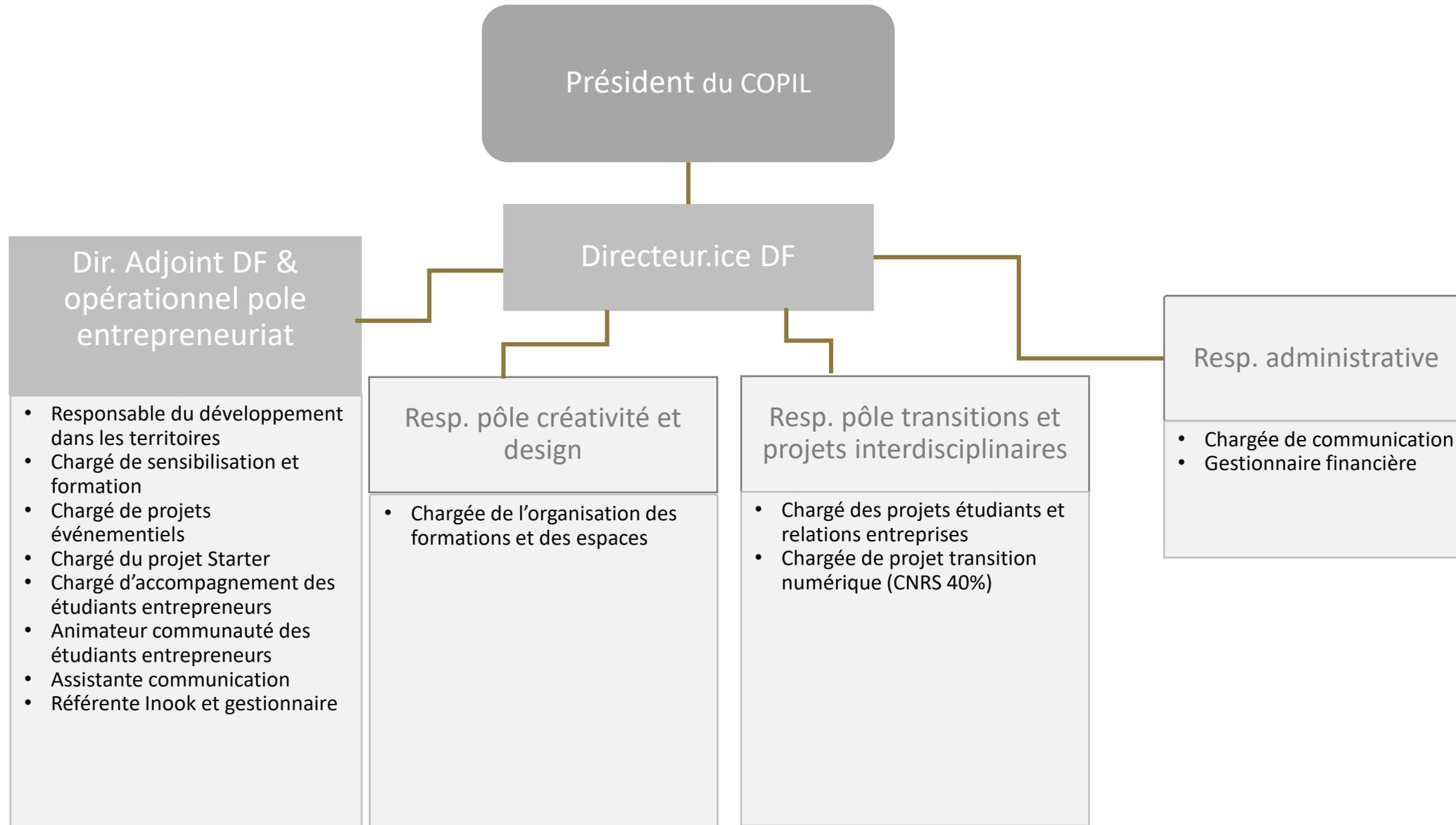
Une équipe opérationnelle de 16 personnes au 1/1/2022 issue de Pepite oZer, Promising, Disrupt Campus

Une organisation et un schéma de gouvernance formalisés dans un règlement intérieur

# Organigramme fonctionnel au 01/01/2022



# Organigramme hiérarchique au 01/01/2022



# Budget de l'UGA Design Factory

<b>Masse salariale</b>	<b>Montant 2022</b>
IDEES (5 postes GINP)	234 500
IDEX (2 postes, 1 INP, 1 UGA)	99 500
G-INP (1 poste)	32 000
UGA (9 postes PEPITE OZER)	390 000
IDEX formation (heures complémentaires)	10 000
<b>Total masse salariale financée</b>	<b>766 000</b>

<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>Montant 2022</b>
PEPITE	250 000
IDEES	70 000
IDEX formation (à confirmer)	40 000
Autres recettes (partenaires)	20 000
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>380 000</b>

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>Montant 2022</b>
PEPITE	250 000 €
Conférences – ateliers – écoles thématiques	50 000 €
Animation communauté –événements – communication	30 000 €
Matériel pédagogique	8 000 €
Accompagnement projets des composantes	8 000 €
Financement expérimentations enseignants en CPP	9 000 €
Formation enseignants (hors DU auto-financé)	15 000€
Actions de valorisation	8 000 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>380 000</b>

## Unité de service : UGA DESIGN FACTORY

Règlement intérieur

Version octobre 2021

### Table des matières

Table des matières .....	1
Préambule : contexte de création de la Design Factory UGA.....	2
1. Les membres de la UGA-DF.....	2
1.1. Les établissements contributeurs de la UGA-DF.....	2
Clause d'entrée dans la UGA-DF .....	3
Clause de sortie de la UGA-DF.....	3
1.2. Les établissements usagers .....	3
1.3. L'opérateur de la UGA-DF.....	3
1.4. L'organisation de la UGA-DF.....	3
Direction opérationnelle .....	3
Direction scientifique .....	4
Le comité de direction.....	4
2. Le périmètre d'action et les missions de la UGA-DF.....	4
2.1. Le périmètre initial de la UGA-DF.....	4
2.2. Les missions de la UGA-DF.....	4
3. La gouvernance de la UGA-DF.....	5
3.1. Le comité de pilotage .....	5
Constitution du comité de pilotage .....	5
Prérogatives du comité de pilotage .....	5
Réunions du comité de pilotage.....	6
3.2. Le comité d'orientation stratégique.....	6
3.3. Le conseil des usagers et des partenaires .....	6
3.4. Le comité de direction .....	7
Organisation - organigramme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Moyens humains de chaque Ets – à compléter .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Moyens financiers de chaque Ets – à compléter .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Préambule : contexte de création de UGA Design Factory

Les programmes Grands Investissements « Promising » et « Disrupt Campus » conçoivent et diffusent respectivement depuis 2013 et 2018 dans les composantes académiques et les composantes élémentaires de l'UGA des dispositifs pédagogiques interdisciplinaires en mode projet, basés sur des méthodes de créativité et de design. Grenoble INP-UGA a également depuis plusieurs années des approches similaires pilotées par son Département d'Enseignement Transverse. Les projets étudiants proposés par ces initiatives pédagogiques portent de plus en plus sur des thématiques de transitions (sociale, sociétale, environnementale, numérique) qui rencontrent l'intérêt des étudiants. Ces programmes assurent en outre dans ce cadre des actions de formation et d'accompagnement des équipes pédagogiques. En complément, l'axe « projets interdisciplinaires » de l'Idex Formation a soutenu le développement de programmes de formation transversaux comme Green University ou Citizen Campus.

De son côté, le pôle Pépite oZer développe et coordonne depuis 2003 l'entrepreneuriat étudiant à l'UGA. Il est l'un des 33 Pôles étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) sélectionnés et labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2014. Dans ce cadre, il délivre le statut national étudiant-entrepreneur et accompagne les étudiants et jeunes diplômés qui l'ont obtenu.

La création de l'établissement public expérimental UGA offre une opportunité de mettre en synergie l'ensemble de ces dispositifs autour de l'innovation, la créativité, le design et l'entrepreneuriat au sein d'une même unité de service, plus visible et plus efficiente, et capable de passer à l'échelle.

L'unité de service est créée conformément à l'article 18 du décret 2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'UGA.

Le nom retenu pour cette unité de service est UGA Design Factory (ci-après UGA-DF), car elle inscrit son action dans la lignée d'autres initiatives telle que la Design Factory de Aalto University en Finlande et vise à rejoindre le réseau international des Design Factory (Design Factory Global Network).

Les principes de gouvernance et d'organisation présentés dans ce règlement intérieur sont proposés pour une durée de deux ans (années budgétaires 2022 et 2023), à l'issue desquels une évaluation du modèle et des résultats sera effectuée et des ajustements éventuellement réalisés.

## 1. Les membres de la UGA-DF

### 1.1. Les établissements contributeurs de la UGA-DF

Les établissements contributeurs sont :

- L'Université Grenoble Alpes (Etablissement Public Expérimental) hors Etablissements composantes,
- Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes (Etablissement composante),
- Sciences Po Grenoble, Université Grenoble Alpes (Etablissement composante),
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (Etablissement composante),

Les établissements contributeurs participent à la gouvernance et apportent des moyens de façon structurelle dans l'unité de service selon des formes diverses : humains, financiers, contribution de services d'enseignants, plateformes d'expérimentation ou de prototypage etc. L'arbitrage des moyens est assuré par le comité de pilotage.

#### Clause d'entrée dans la UGA-DF

Tout nouvel établissement souhaitant devenir membre contributeur de la UGA-DF doit en faire la demande au président de l'UGA en indiquant les raisons de sa demande et les contributions apportées. Cette demande est examinée par le comité de pilotage de la UGA-DF et transmise au directoire pour décision.

#### Clause de sortie de la UGA-DF

Aucun établissement contributeur ne peut décider unilatéralement de sortir de la UGA-DF. Toute demande de départ doit être validée selon les mêmes modalités que les demandes d'entrée. Elle s'accompagne d'un protocole d'accord qui prévoit les impacts, les modalités de sortie et les compensations associées.

### 1.2. Les établissements usagers

Les établissements contributeurs sont également les établissements usagers de la UGA-DF.

### 1.3. L'opérateur de la UGA-DF

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management de l'Université Grenoble Alpes est l'établissement opérateur de la UGA-DF, portant les services supports nécessaires à son fonctionnement, à l'exception du pôle PEPITE oZer dont les services supports sont portés par l'UGA.

Pour réaliser ses missions, des personnels et des moyens financiers sont mis à la disposition de la UGA-DF. Ils figurent en annexe pour l'année 1.

La gestion des personnels (recrutement, promotion, formation, mobilité, etc.) est portée par les établissements employeurs.

En tant que structure labellisée par le Ministère, PEPITE oZer (le Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat de l'Académie de Grenoble) est doté de moyens humains et financiers fléchés, rattachés à l'UGA et d'une gouvernance propre, comité de pilotage PEPITE et comité de perfectionnement PEPITE.

L'organisation du PEPITE oZer, définie dans la réponse à l'appel à projet ESPRIT D'ENTREPRENDRE, est précisée en annexe.

### 1.4. L'organisation de la UGA-DF

#### Direction opérationnelle

La UGA-DF est dirigée par une équipe de direction opérationnelle qui comprend :

- Un.e directeur.rice
- Un.e directeur.rice adjoint.e
- Un.e responsable administratif.ve

Les membres de la direction opérationnelle sont nommés par le président de l'université Grenoble Alpes, sur proposition du comité de pilotage restreint aux représentants des établissements contributeurs.

La UGA-DF est organisée en pôles thématiques :

- Pôle « développer la pensée créative et design »
- Pôle « entrepreneuriat étudiant Pepite oZer »
- Pôle « agir pour les transitions »

### Direction scientifique

La UGA-DF dispose d'une direction scientifique qui comprend :

- Un.e enseignant-chercheur pour les questions de créativité et de design
- Un.e enseignant-chercheur pour les questions d'entrepreneuriat
- Un.e enseignant-chercheur pour les questions de transitions

Les membres de la direction scientifique sont nommés par le président de l'UGA, pour 3 ans, sur proposition du comité de pilotage restreint aux représentants des établissements contributeurs. Par leur expertise, les directeurs scientifiques proposent les orientations stratégique et scientifique de leur pôle et ensemble cherchent à donner une cohérence aux trois pôles. Ils ont également un rôle dans l'animation du comité stratégique.

### Le comité de direction

Le comité de direction est une instance collégiale de direction qui regroupe la direction opérationnelle et la direction scientifique. Il est convoqué par le directeur et se réunit à minima tous les trimestres.

## 2. Le périmètre d'action et les missions de la UGA-DF

### 2.1. Le périmètre initial de la UGA-DF

Le périmètre initial d'activités concerne les étudiants et personnels des établissements contributeurs. Toute évolution de ce périmètre doit faire l'objet d'une décision du comité de pilotage.

Le périmètre et la liste des projets sont arbitrés annuellement par le comité de pilotage.

### 2.2. Les missions de la UGA-DF

Les missions de la UGA-DF sont :

- Développer dans toute l'Université une forte culture de créativité, de design de solutions innovantes et d'entrepreneuriat,

- Stimuler et accompagner les initiatives visant à développer des solutions innovantes pour aborder les défis et transitions contemporaines sous leurs différentes formes (numérique, environnementale, énergétique, sociétale etc.)
- Insérer l'université dans des réseaux locaux, nationaux et internationaux, permettant de l'identifier comme partenaire de créativité, d'innovation et d'entrepreneuriat

### 3. La gouvernance de la UGA-DF

La gouvernance de la UGA-DF s'appuie sur

- Le comité de pilotage
- Le comité d'orientation stratégique
- Le conseil des usagers et partenaires
- Le comité de direction
- Le comité de pilotage de PEPITE (Copil PEPITE) :  
Il a pour rôle de définir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'actions du PEPITE. Il décline notamment les orientations définies par le comité stratégique de la coordination régionale des PEPITEs dans lequel sont représentés l'Etat en région et l'exécutif régional, financeurs des PEPITEs académiques.

#### 3.1. Le comité de pilotage

##### Constitution du comité de pilotage

Le comité de pilotage est constitué

- D'un représentant par établissement contributeur
- D'une personnalité extérieure
- Des trois membres de la direction scientifique
- Du directeur.rice de la UGA-DF

Le comité de pilotage est présidé par l'un des représentants des établissements contributeurs. Le président du comité de pilotage est désigné par le Directoire de l'UGA pour une durée de 4 ans. Les représentants des établissements sont désignés par les établissements contributeurs.

En fonction des sujets abordés, d'autres personnes peuvent être invitées pour apporter leur expertise et faciliter la prise de décision.

Un comité de pilotage restreint, constitué uniquement des représentants des établissements contributeurs, est formé avant la mise en place effective de la UGA-DF afin de proposer au président de l'Université Grenoble Alpes :

- La nomination du directeur opérationnel et du directeur adjoint
- La nomination des trois membres de la direction scientifique

##### Prérogatives du comité de pilotage

- Il élabore une stratégie partagée avec le Copil PEPITE, en s'appuyant sur les recommandations de la direction scientifique.
- Il décide de toute évolution du périmètre de la UGA-DF.

- Il vérifie que le budget prévisionnel respecte la stratégie et les orientations de la UGA-DF.
- Il vérifie la bonne utilisation des moyens procurés en particulier par le projet Idées, et valide le bilan des indicateurs de pilotage de l'unité
- Il valide les conventions de partenariat
- Il évalue le bon déroulement des projets
- Il approuve le rapport d'activité annuel de la UGA-DF établi par le directeur.
- Hors PEPITE oZer :
  - Il conduit un dialogue de gestion annuel, arbitre l'utilisation des moyens et valide le plan d'action et le budget proposé par le directeur de la UGA-DF;
  - Il détermine l'apport des établissements contributeurs ;
  - Il détermine la contribution financière des établissements usagers.

### Réunions du comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunit à minima deux fois par an sur convocation du directeur de l'unité, avec une séance consacrée au projet stratégique et au budget (dialogue de gestion stratégique) et une séance consacrée au bilan des activités. Les documents sont envoyés aux membres deux semaines avant la réunion. Un relevé de décisions est transmis aux membres au plus tard un mois après la réunion.

### 3.2. Le comité d'orientation stratégique

Le comité d'orientation stratégique est une instance interdisciplinaire formée d'experts des questions d'innovation, de créativité, de design, d'entrepreneuriat et de transitions.

Il est animé par les trois membres de la direction scientifique qui proposent une méthode d'animation avec un réseau d'enseignants chercheurs et de chercheurs internes et externes.

Il est consulté notamment à propos des orientations en termes de contenus pédagogiques, programmation des événements scientifiques et conférences, méthodologie mises en œuvre, expérimentations à mener, partenariats stratégiques etc. en fonction d'une veille et de l'état de l'art international dans les domaines d'action de la UGA-DF.

Il donne un avis à la direction opérationnelle concernant les projets pédagogiques soumis à la UGA-DF, en particulier lors d'appels à projets internes et la programmation des conférences thématiques.

Il peut être saisi par le comité de pilotage sur les orientations stratégiques à donner à la UGA-DF. Il s'appuie pour cela sur un réseau d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'experts qu'il sollicite régulièrement via des séminaires et ateliers thématiques.

Il se réunit selon une périodicité adaptée aux besoins, mais au moins une fois par an à l'initiative de la direction scientifique qui élabore un relevé de décisions de la réunion qu'il transmet aux membres dans les 30 jours suivant la réunion.

### 3.3. Le conseil des usagers et des partenaires

Il regroupe les directeurs (ou leurs représentants) des composantes de formation et de recherche fortement investies dans les activités de la UGA-DF, ainsi que des représentants de services transversaux comme la Cellule Entreprise et Innovation de Grenoble INP, le service des

enseignements transversaux de l'UGA, ainsi que des plateformes technologiques mobilisées pour les activités de la UGA-DF (ex MACI, Fablabs).

Il accueille également des entreprises, collectivités locales, associations, fondations qui amènent un volant significatif de projets étudiants à la UGA-DF.

Le comité des usagers et partenaires se réunit au moins deux fois par an, au travers de séminaires ou d'ateliers créatifs, en amont des réunions des comités de pilotage pour présenter les activités réalisées et recueillir les propositions des utilisateurs. Il est convoqué par le directeur de l'unité de service qui propose un ordre du jour envoyé deux semaines avant la réunion.

La liste des participants du comité des usagers et des partenaires est actualisée par le directeur, toutes les années en fonction de l'activité, et soumise au comité de pilotage.

Un relevé de décision élaboré par la direction de l'unité est transmis aux membres à l'issue de la réunion

### 3.4. Le comité de direction

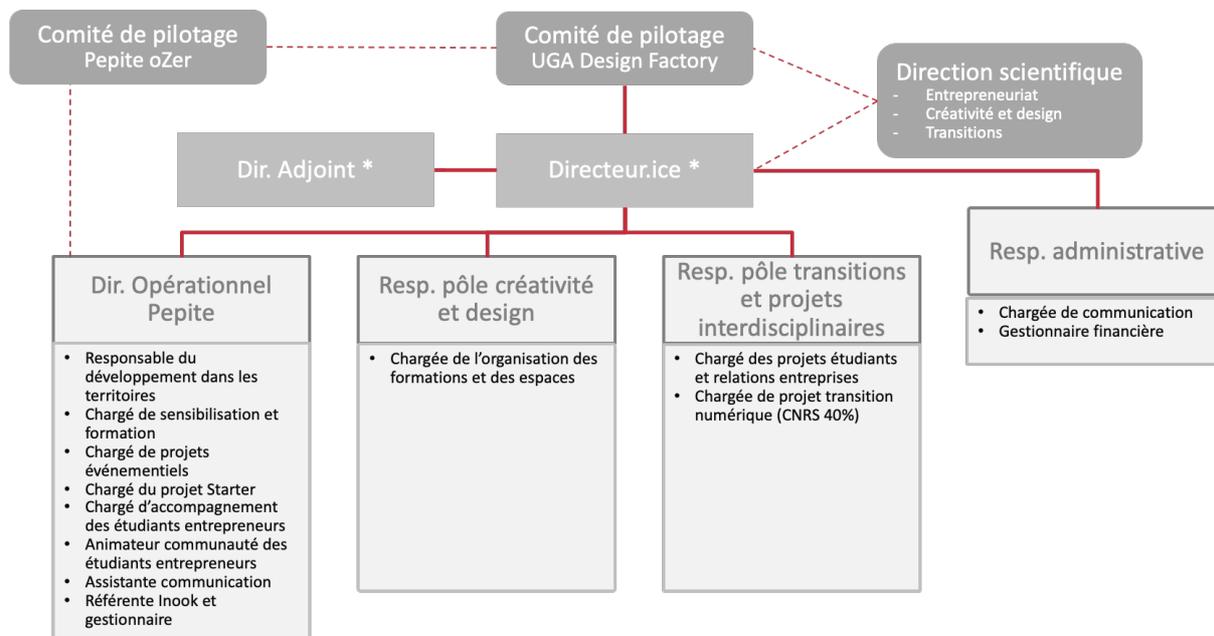
Sous l'impulsion du directeur de la UGA-DF, le comité de direction est responsable de :

- La conduite des activités et projets de la UGA-DF
- L'utilisation de ses moyens
- Le plan de charge des personnels
- La proposition au comité de pilotage du budget prévisionnel en fonctionnement et investissement ainsi que les contributions des établissements contributeurs.
- Il transmet annuellement au Copil et au Président de l'UGA un rapport d'activité de l'unité de service.

---

# ANNEXES

## 1. Organigramme prévisionnel de l'unité de service (au 1/1/2022)



## 2. Organisation Pepite oZero

A compléter

## 3. Personnels et moyens financiers mis à la disposition de UGA Design Factory (au 1/1/2022)

A compléter